

# Le Parlement européen épingle la Chine sur les droits de l'homme

AFP 07.09.06 | 13h05

Le Parlement européen a exprimé jeudi à Strasbourg ses préoccupations concernant les droits de l'homme en Chine à la veille d'un sommet entre la Chine et l'UE le 9 septembre à Helsinki. Dans une résolution adoptée à une large majorité, les eurodéputés regrettent que le renforcement des relations commerciales avec la Chine ne se soit pas traduit par des progrès significatifs dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Ils déclarent que la modernisation socio-économique rapide de la Chine doit s'accompagner du "nécessaire pluralisme politique" et regrettent "l'absence de progrès" concernant la libération des détenus politiques. Les parlementaires demandent instamment à Pékin d'abolir la peine de mort et de proclamer un moratoire effectif pour les personnes condamnées. Ils se déclarent profondément préoccupés par des violations graves des droits de l'homme dans le région tibétaine, allant de tortures à la répression de la liberté religieuse. La résolution condamne la détention et les tortures infligées aux membres du Falun Gong dans les prisons et les camps de rééducation ainsi que dans les hôpitaux psychiatriques. Elle demande que Pékin "s'abstienne de réglementer les cultes". Le texte dénonce aussi les violations des droits des femmes conséquences de l'imposition forcée de la politique de planification familiale. Il attire l'attention sur "le problème croissant du travail des enfants".